



# Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL novembre / décembre 2024

## SOMMAIRE

Mot de la mairesse.....	2
Vos élus à votre service.....	3
Des nouvelles de l'école Saint- Marcel.....	6
Des initiatives pour le bien-être de nos enfants.....	7
Inauguration de La cabane sportive.....	8
Votre église communautaire.....	10
Votre bibliothèque.....	13
Journée de découverte.....	14
Activités et événements.....	15
La Guignolée.....	16
Fête de Noël.....	17
Info-sécurité.....	18
Babillard.....	20



## Mot de la mairesse



Chères citoyennes, chers citoyens,  
cordial bonjour.

L'année 2024 a été remplie de nombreuses initiatives et de projets afin d'améliorer notre milieu de vie et d'optimiser notre sécurité et notre bien-être.

Nous avons embauché deux nouvelles ressources qui complètent notre équipe municipale : une coordonnatrice des loisirs ainsi qu'une responsable des communications et adjointe à la direction. Elles font rayonner la municipalité en concrétisant des activités et en vous informant sur les réseaux sociaux, sur le site Web et dans le journal municipal.

Nous accueillons enfin les **Cuisines collectives de la Moisson maskoutaine!** La cuisine de l'église a été rénovée afin de respecter les normes de sécurité. Et, elle est maintenant bien équipée grâce au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* du gouvernement du Canada.

De plus, ce même programme a aussi permis au Comité des Loisirs de transformer la halte vélo et d'acquérir des jeux de société et du matériel récréatif. Cette halte est munie d'une **biciborne**, une station de réparation de vélos, financée par le fonds « En Montérégie, on bouge! » qui découle du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air du Ministère de l'Éducation (PAFILR).

Cet été, notre jardin communautaire nous a fourni des légumes et des fruits frais. Il nous a aussi aidé à remplir le **Frigo Sans Faim**. Cette dernière initiative et un partenariat avec la ferme marcelloise **La pelletée** vous permet de bien vous alimenter, de partager vos surplus et de contrer le gaspillage.

Et nos routes sont plus sécuritaires grâce au scellement des fissures qui augmente d'autant plus leur durée de vie.

Ce n'était que quelques-unes de nos réalisations. Vous pourrez aussi en découvrir d'autres en lisant la présente édition de ce journal.

Notre principale résolution pour l'année 2025 est de maintenir notre engagement municipale. Nous espérons poursuivre nos projets tout en réalisant de nouvelles initiatives.

Chaleureusement, votre Mairesse,

*Marguerite Desrosiers*

### CONSEIL MUNICIPAL

**Marguerite Desrosiers**, Mairesse

**Véronique Dufresne**, Conseillère #1

**Isabelle Houle**, Conseillère #2

**Mélanie Hardy**, Conseillère #3

**William McMahon**, Conseiller #4

**Gilles Bernier**, Conseiller #5

**Sylvie Viens**, Conseillère #6

### COORDONNÉES

**Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu**

**téléphone** : 450-794-2832

**fax** : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



[Municipalité-de-Saint-Marcel de Richelieu](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Saint-Marcel-de-Richelieu)

### COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

**Le Marcellois** est à la recherche de collaborateurs.

**Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens?**

**Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse**

**suivante** : [communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca)

# Vos élus au service de votre municipalité

## *Méritas pour plus de 20 années de service*

Lors du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Mme Marguerite Desrosiers, mairesse de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, a reçu une distinction Méritas.

Ce prix est remis par la fédération afin d'honorer les élus (es) ayant cumulé 20 ans ou plus d'engagement municipal.

D'abord comme conseillère #1, Mme Desrosiers débute sa carrière municipale en 2003. Elle détient ce rôle jusqu'en septembre 2021.

Et, depuis octobre 2021, Mme Desrosiers relève de nouveaux défis en tant que mairesse de Saint-Marcel-de-Richelieu.

**Merci pour vos 21 ans de service et de dévouement!**



## *Proclamations du conseil municipal*

### **Journée internationale des personnes âgées**

L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 1er octobre comme la « Journée internationale des personnes âgées ». Sous le thème de « Nous, les aînés! », les municipalités et les MRC célèbrent et reconnaissent ensemble leur rôle primordial et leurs contributions pour améliorer leurs collectivités, leurs familles et leurs milieux de travail.

Les aînés sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail.

En guise de remerciement et de reconnaissance, le conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu proclame donc le premier octobre comme la « Journée internationale des personnes âgées ».

**Un merci est si facile à offrir tous les jours de l'année!**

Pour en savoir plus sur les proclamations : <https://saintmarcelderichelieu.ca/babillard-et-nouvelles.wfs>

# Vos élus au service de votre municipalité

## Proclamations du conseil municipal (suite)

### Semaine québécoise de réduction des déchets

Le conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu proclame la Semaine québécoise de réduction des déchets du 21 au 27 octobre 2024.

Il juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE soit : La Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autres pour l'instant.

Les gestes simples peuvent être posés toute l'année pour la réduction des déchets que vous produisez quotidiennement, par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.



Organisée par  ZÉRO DÉCHET QUÉBEC

Partenaires principaux

 FCQGED

Montréal 

Partenaire majeur

 Communauté métropolitaine de Montréal

Partenaires

 Cascades

 RECYC-QUÉBEC Québec 

Pour en savoir plus sur...

La Semaine québécoise de réduction des déchets : <https://sqrd.org/>

Les 3VR : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/zone-jeunesse/3rv>



## Mieux consommer, pour réduire l'enfouissement!

C'est simple comme...

...donner ou  
vendre les  
articles en  
bon état.



...acheter  
usagé,  
emprunter  
ou prêter



...réparer.

Faisons partie  
de la solution!

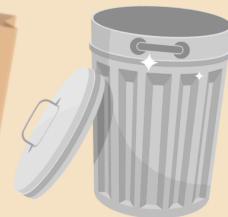
Du 21 au 27 octobre  
Semaine québécoise de réduction des déchets 2024

## UN SURPLUS DE FEUILLES? 3 SOLUTIONS POSSIBLES!

En plus du bac brun :



Sac à  
feuilles  
en papier



Petite  
poubelle  
ronde avec  
poignées



Bac gris sans déchet,  
clairement identifié



# Des nouvelles de l'école Saint-Marcel



## Collecte de cannettes

Le 19 octobre dernier s'est tenu la première collecte de cannettes de l'année scolaire. C'est pas loin de 2000\$ qui ont été ramassés lors de cette journée.

Merci à toute la communauté qui participe à cet événement. L'argent ramassé permettra aux élèves de vivre des activités en lien avec le Programme d'apprentissage en entrepreneuriat conscient de l'école.

Un merci tout spécial au propriétaire du RPM pour le généreux don. Un immense merci aux parents bénévoles qui font de cet événement une réussite!

La prochaine collecte aura lieu vers la mi-avril 2025. C'est un rendez-vous!

## La minute active!

Grâce à l'initiative « Sentier actif » créée par les élèves de 3e et 4e années de l'École Saint-Marcel, vous pouvez vous activer dans la Halte vélo, bien au chaud chez vous ou à l'endroit de votre choix.

Si vous allez directement dans la Halte vélo, vous pourrez voir les vidéos en numérisant un code QR. Et vous pouvez aussi accéder aux vidéos en tapant ou cliquant sur le lien suivant : <https://0975250.wixsite.com/sentier-actif-home>



Merci aux élèves et au personnel de l'école Saint-Marcel!

# Des initiatives pour le bien-être de nos enfants

## *Sécurité routière*

Le 16 septembre dernier, Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, est venu à Saint-Marcel-de-Richelieu afin d'inaugurer officiellement nos radars pédagogiques.

La municipalité a bénéficié d'une subvention de près de 16 000\$ du ministère des Transports et de la Mobilité durable (Transports Québec).



Pour lire l'article sur le site Web de M. Jean-Bernard Émond : <https://urlz.fr/sESI>

## Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux.

Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.

**LA GRANDE  
SEMAINE DES  
TOUT-PETITS**

9<sup>e</sup> édition  
18 au 24 novembre 2024  
[grandesemaine.com](http://grandesemaine.com)



Dans le cadre de la [Grande semaine des tout-petits](#), du 18 au 24 novembre 2024, la municipalité souhaite s'impliquer afin de soutenir les garderies de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Il s'agit d'une nouvelle initiative!

Des détails à venir dans la prochaine édition du journal municipal.

# Inauguration de La cabane sportive

Le 24 septembre 2024, la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a inauguré La cabane sportive, un projet *circonflexe*, prêt-pour-bouger. Dans la nouvelle classe extérieure de l'Immeuble Saint-Marcel, de l'école Saint-Hugues - Saint-Marcel, Mme Marguerite Desrosiers, mairesse, a accueilli les élèves, le personnel scolaire, ainsi que les invités d'honneur : M. Louis Latraverse, représentant de M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu et Mme Annie Guillemette, responsable du projet *circonflexe*, Loisir et Sport Montérégie.



Mme Desrosiers a débuté son discours en remerciant le ministère de l'Éducation du Québec pour le soutien financier, ainsi que Loisir et Sport Montérégie d'avoir choisi la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu comme un des points de service de prêt gratuit : *circonflexe*, prêt-pour-bouger.

« Ce projet vise à briser l'isolement, à promouvoir le bien-être et à renforcer le sentiment d'appartenance. Il encourage aussi le développement durable tout en réduisant la surconsommation. » *Marguerite Desrosiers, mairesse de Saint-Marcel-de-Richelieu*

Avant de dévoiler le contenu de cette unité mobile débordante d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés, Mme Annie Guillemette, succédée par M. Louis Latraverse ont livré des allocutions.

**circonflexe**  
**Prêt-pour-bouger**

Le projet *circonflexe*, prêt-pour-bouger vise à « permettre à tout le monde d'emprunter du matériel sportif et des jeux pour rester actif et en forme tout en s'amusant. » [...] « Et nous sommes contents que votre municipalité fasse maintenant partie de 37 points de service de prêt d'équipements dans notre région. »

*Mme Annie Guillemette, responsable du projet circonflexe, Loisir et Sport Montérégie.*

« L'accès aux équipements sportifs est important pour s'entraîner, socialiser, décrocher de nos écrans. » Il [...] « est essentiel pour le bien-être physique et mental. Il favorise non seulement un mode de vie sain et aussi le développement des compétences sociales, d'apprentissage, l'esprit d'équipe et la discipline. »

*M. Louis Latraverse, représentant du député M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu.*

Mme Maryse Santerre, directrice de l'école Saint-Hugues – Saint-Marcel, a conclu ces allocutions :

« On est vraiment choyé d'avoir une municipalité qui fait des grands projets comme La cabane sportive. C'est vous et vos familles qui pourrez en profiter dès maintenant. C'est un beau partenariat avec la municipalité. »





# Inauguration de La cabane sportive (suite)

Afin de souligner son important apport, Mme Marguerite Desrosiers remet gracieusement les ciseaux protocolaires à Mme Linda Langlais, directrice adjointe de la Municipalité. Tel qu'elle a déclaré dans son allocution : « Je remercie le personnel de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu qui ont travaillé sans relâche afin de mettre en œuvre le projet *circonflexe*, prêt-pour-bouger, de la demande de subvention à l'organisation de l'équipement dans la remorque. »



De gauche à droite : Mme Maryse Santerre, M. Louis Latraverse, Mme Julie Hébert, Mme Marguerite Desrosiers, Mme Annie Guillemette, M. Luc Chamberland et M. Patrick Poitras. En avant : Mme Linda Langlais



Comment pouvez-vous emprunter des équipement récréatifs et sportifs gratuitement?

Appelez au bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h :

(450) 794-2832

La durée du prêt est d'1 semaine.

# Votre église communautaire

## *La dernière messe*

Dimanche, le 6 octobre 2024, l'église de Saint-Marcel a été dépouillée de son statut sacré tout en conservant sa vocation de rassemblement. Monseigneur Christian Rodembourg, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, et Eric Coulibaly, prêtre de l'église de Saint-Marcel ainsi que deux de leurs confrères ont célébré la dernière messe afin de désacraliser ce lieu.

Devant plus de cinquante marcelloises et marcellois, Mgr. Rodembourg a évoqué l'espérance et la reconnaissance en bénissant:

« tout ce qui s'est vécu de bon, de bien et de beau dans cette communauté chrétienne, au fil des générations qui se sont succédées jusqu'à ce jour. [...]

les pionniers et les pionnières qui ont construit cette église;

toutes les personnes qui nous ont aidés à former une communauté vivante, tous les laïcs engagés, hommes et femmes, agents et agentes de pastorale, les prêtres, les diacres;

toutes les célébrations vécues avec nos familles dans cette église;

tous les projets d'entraide, tous les projets de charité, tous les projets de service mutuel qui ont été portés dans la prière lors de toutes les célébrations de cette paroisse;

et ce projet de centre communautaire qui est dédié à ce lieu à partir de maintenant;

tous ceux et celles qui entreront et vivront quelque chose de significatif ensemble, nous te disons déjà, Béni sois-tu Seigneur. »



La messe s'est poursuivie au son de la musique mélodieuse et solennelle de la chorale, de la violoniste et des clavecinistes. La dernière communion a été préparée et distribuée par Mgr. Rodembourg et le père Coulibaly.



# Votre église communautaire

Au nom du conseil de la Fabrique, Mme Micheline Fortier et M. Laurent Brouillard ont fait des remerciements.

« Aujourd'hui marque un deuil pour certains et une continuité pour d'autres. Un deuil pour ceux et celles qui venaient célébrer le dimanche, de temps en temps et pour les aînés qui ont investi leur temps comme servants de messe, manœuvres, ouvriers selon les besoins, décorateurs pour les crèches de Noël, pour le temps de Pâques, la liturgie [...] À toutes et tous ces bénévoles, [...] un grand merci du fond du cœur.

Un grand merci à tous ces marguilliers et marguillères qui ont administré le conseil de fabrique. Un merci particulier aux nombreux curés qui sont passés au fil des années. [...]

Ce lieu restera à jamais avec une âme, une âme de souvenirs d'antan, un héritage des aînés. Mais aujourd'hui, ce lieu qu'on croyait mort va renaître comme le Christ. Il sera un lieu de rencontre comme le Festival de l'accordéon. Il sera un lieu de différents rassemblements [...] La joie y règnera longtemps. [...]

Ce centre communautaire est l'avenir des prochaines générations. Le clocher restera le phare dans les soirs éclairés par la lune, le carrefour des différentes routes. [...]

Merci à la municipalité d'avoir accepté ce legs. Nous savons maintenant qu'il est entre de bonnes mains. Merci à la communauté de Saint-Hugues de nous accueillir pour continuer à célébrer notre foi. Merci à l'Unité des pèlerins qui nous ont supportés pendant de nombreuses années. »

Plusieurs gestes symboliques ont été posés afin de marquer ce passage vers un avenir différent.

À la suite de la communion, le père Coulibaly a remis les hosties à l'intérieur de l'autel principal. Il a expliqué que ceux-ci iront à l'église d'accueil : l'église de Saint-Hugues.

M. Laurent Brouillard, président de la Fabrique de Saint-Marcel, et M. Jean-Pierre Roy, président de la Fabrique de Saint-Hugues, se sont serré la main : un symbole d'engagement, de transfert et de bienvenue.



Après la bénédiction finale, la lampe du sanctuaire a été éteinte et les pierres angulaires contenant une relique ont été retirées de chaque autel. Ces derniers gestes signifient que l'église de Saint-Marcel est officiellement désacralisée.

À présent, toutes les demandes de messes, baptêmes, mariages et funérailles se feront en l'église de Saint-Hugues. Le service dominical et les archives seront assumés par le secrétariat de la nouvelle paroisse, dont vous faites désormais partie.

# Votre église communautaire

## *Un cadeau du fond du cœur*

Mercredi, le 16 octobre 2024 est maintenant une date à retenir : la Fabrique de Saint-Marcel cède officiellement l'église à la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

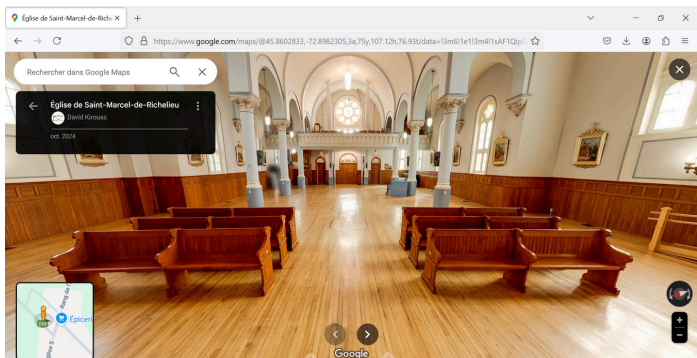
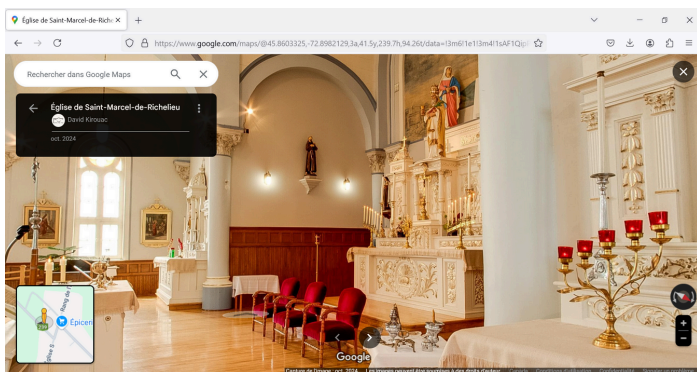
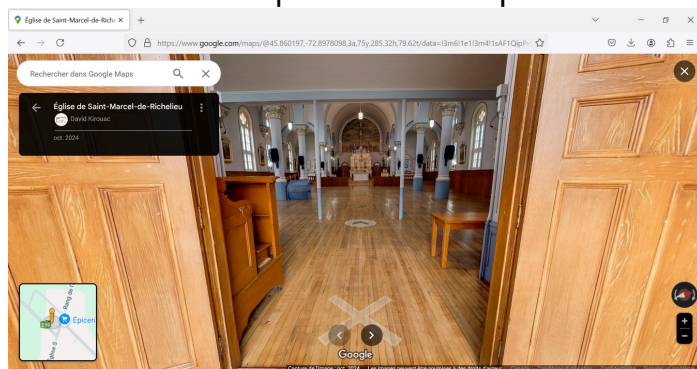
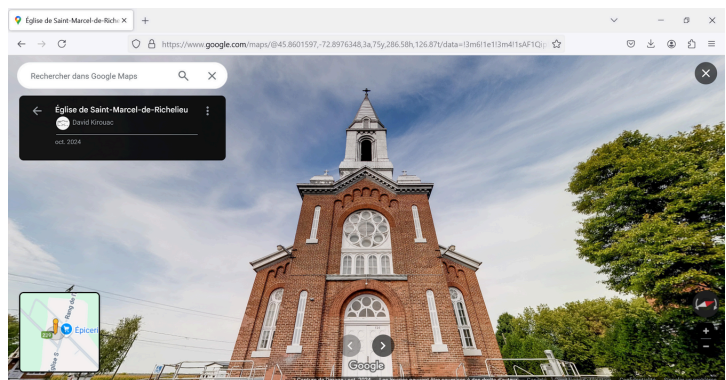
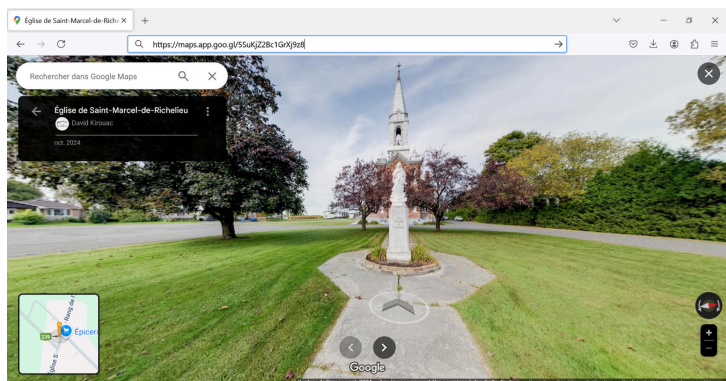
Afin de devenir un centre communautaire, l'intérieur et l'extérieur de l'église seront optimisés afin de répondre au besoin des futurs événements.

Pour préserver cet important patrimoine religieux marcellois, la Fabrique vous offre un cadeau inestimable : une visite virtuelle à 360° de l'église Saint-Marcel.

Créé par M. David Kirouac, photographe, ce parcours est accessible partout puisqu'il est disponible sur Internet. Vous pouvez découvrir pas à pas, flèche par flèche, tous les détails de ce bâtiment historique.

Commencez votre visite virtuelle de l'église de Saint-Marcel en tapant ou en cliquant sur le lien suivant :

<https://maps.app.goo.gl/5SuKjZ2Bc1GrXj9z8>



Site Web de M. David Kirouac :

<https://www.davidkirouac.ca>

## *Réservation de salles*

Les réservations de salles sont maintenant gérées par la Municipalité. Pour des informations : par téléphone : 450-794-2832 ou par courriel : [communications@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:communications@saintmarcelderichelieu.ca)

# Votre bibliothèque municipale et scolaire



Saviez-vous qu'il y a un mur dans la bibliothèque qui présente des livres sur des thématiques essentielles?

Votre bibliothécaire a rassemblé des livres sur la gestion des émotions, sur l'éducation et la neurodiversité dans le but de promouvoir le bien-être et le développement de l'enfant. Vous pouvez les consulter, et même les emprunter afin de prendre le temps de les lire!



École Saint-Hugues - Saint-Marcel  
**Immeuble Saint-Marcel**  
488, Rue de l'École,  
Saint-Marcel-de-Richelieu, Québec  
J0H 1T0

Téléphone : 450-794-2832 poste: 6  
Courriel : [bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca)

## Horaire :

Les mardis soirs de 18h30 à 19h30  
Les autres jours, sur rendez-vous seulement.

Responsable : Nicole Beauchamp

Aimez-vous les livres et la lecture?  
Vous pourriez être bénévole à la bibliothèque!  
Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous appeler ou nous écrire.

# 16 novembre : Journée de découverte



Dans le cadre des **Matinées gourmandes**, joignez-vous à nous samedi, le 16 novembre lors de cette toute **première édition du Marché de Noël** de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Les Matinées gourmandes est un événement où la fraîcheur et la diversité des produits locaux sont à l'honneur. Il permet de vous faire découvrir les producteurs de la région et les nombreux attraits du territoire et des municipalités avoisinantes.

C'est aussi une belle occasion de découvrir les petites entreprises et les artisans d'ici et de profiter pour commencer vos emplettes du temps des fêtes!

Pour toutes questions, vous pouvez rejoindre les Matinées gourmandes au courriel suivant : [matinees@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:matinees@mrcmaskoutains.qc.ca)




Pour toutes vos questions sur le marché de Noël, communiquez avec Mme Émilie Clément à l'adresse suivante: [milie.clement21@gmail.com](mailto:milie.clement21@gmail.com)



## Participez aux **CUISINES COLLECTIVES** de La Moisson Maskoutaine



Cuisinez des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

-  Cuisinez 4 plats en 4 heures
-  Rencontrez de nouvelles personnes
-  Soyez épaulés par des animatrices compétentes

Savourez les cuisines collectives 1 fois par mois au coût de 20\$ chacune dans votre centre de loisirs près de chez vous!

Pour vous inscrire:

En ligne: <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/>

Par courriel: [m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Par téléphone : 450-261-1110 au poste 226 ou 227.



Table de concertation en sécurité alimentaire



## Les Cuisines collectives

Les ateliers de **Cuisines collectives de La Moisson Maskoutaine** se poursuivent jusqu'en **novembre 2025**! Ceux-ci se déroulent dans la cuisine de l'église de Saint-Marcel.

Ces ateliers s'adressent à tout le monde!

La cuisine collective est une activité qui permet d'économiser de l'argent, du temps, de faire de nouvelles rencontres, de briser l'isolement, d'apprendre de nouvelles techniques de cuisine tout en adoptant une alimentation plus saine.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps.  
Vous pourriez vous joindre à un des deux groupes de cuisinières et cuisiniers!

Par téléphone : 450-261-1110 poste 226 ou 227  
ou

Par courriel : [m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)

Site Web : <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/>

*Le Cercle de Fermières Saint-Hugues vous invite...*

à l'édition 2024 du

**Salon des Saveurs et de la Créativité.**

Venez découvrir des exposants de votre région.

<https://www.facebook.com/cerclefermieressthugues>



  
Cercle de Fermières Saint-Hugues

PRODUITS TISSÉS

PRODUITS DE MIEL

PRODUITS DE TRICOT ET CROCHET

ÉPICURE

UNE VINGTAINE D'EXPOSANTS ISSUS DU DOMAINE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE L'ARTISANAT SERONT PRÉSENTS!

PAIN ARTISANAL

CONFITURES

CRÉATIONS EN COUTURE

SCENTSY

VENEZ TROUVER LE CADEAU IDÉAL POUR OFFRIR À UNE PERSONNE CHÈRE!

VENEZ PROFITER DE NOTRE TABLE DE DESSERTS ET DE NOS REPAS MAISON SERVIS CHAQUE MIDI!

**Salon des Saveurs et de la Créativité**

23 NOVEMBRE DE 10H À 16H30  
24 NOVEMBRE DE 10H À 16H

**ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE!**

SALLE MUNICIPALE DE SAINT-HUGUES 390 RUE NOTRE-DAME, JOH 1N0

## Guignolée 2024

Saint-Marcel-de-Richelieu



Samedi le **07 décembre 2024, de 9h00 à 13h00**, nous ferons du porte à porte afin de ramasser vos dons pour notre Guignolée.

Nous serons aussi présents à l'église si vous préférez venir porter vos dons.

Nous acceptons les dons suivants:

- Des denrées non périssables
- Un montant en argent comptant mis dans une enveloppe
- Un chèque libellé au nom de Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu en indiquant Guignolée St-Marcel dans le bas (20\$ et + : reçu d'impôt)

Citoyens et citoyennes de Saint-Marcel, nous avons besoin de votre support et de votre générosité. Chaque geste de votre part fait une grande différence pour les personnes et familles dans le besoin.

**Pour vous inscrire afin de recevoir un panier, vous devez contacter :**

- Le bureau municipal : 450-794-2832, poste #1
- Yvon Pesant & Marie-Andrée Fortier : -Maison : 450-794-2923  
-Bureau : 450-794-2118  
(Laissez un message au bureau)

Nous apprécions votre aide en ces moments difficiles.

En vous remerciant pour votre solidarité, votre sens du partage et votre générosité.

*Le comité de la Guignolée*





*Le Comité des Loisirs de Saint-Marcel vous convie à la*

FÊTE DE  
**Noël**  
DIMANCHE LE 15 DÉCEMBRE 2024  
10H À 12H  
ÉGLISE DE SAINT-MARCEL



visite surprise

collations & breuvages

cadeaux

décoration de biscuits

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE:**  
<https://forms.office.com/r/dMzrVCDHGc>  
AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2024  
• UN FORMULAIRE PAR ENFANT

*N'oubliez pas de vous inscrire avant le 4 décembre!*

Lien vers l'inscription : <https://forms.office.com/r/dMzrVCDHGc>

## Sécurité incendie et prévention



### Extincteurs

Tout occupant devrait posséder un extincteur portatif et en connaître le fonctionnement afin d'être en mesure de contrôler un début d'incendie.

- Procurez-vous un extincteur portatif ABC de 5 livres;
- Installez l'extincteur dans un endroit éloigné des risques d'incendie et dans un endroit sécuritaire;
- Faites recharger l'extincteur portatif après l'avoir utilisé, même pour quelques secondes;
- Ne mettez jamais votre vie ou celle des autres en danger;
- Faites recharger votre extincteur tous les 6 ans.



### Vérification de votre extincteur

- État général du cylindre (modifications et/ ou autres anomalies).
- Manomètre à la position midi.
- Présence de la goupille.
- Présence du scellé.
- État du tuyau ou de l'ajustage (pas obstrué, sec ou fissuré).
- État des poignées de transport et de manœuvre.
- Renverser l'extincteur une fois par an pour éviter que la poudre ne se compacte.
- Éviter de l'entreposer dans un endroit humide et ne pas le laisser reposer sur le sol.
- Faites-le recharger immédiatement après usage même si seulement une petite quantité d'agent extincteur a été utilisée.
- **Faites-le vérifier à tous les 6 ans par une entreprise spécialisée.**

### Utilisations

Avant même de considérer l'utilisation d'un extincteur portatif, il faut évacuer les membres de votre famille à l'extérieur dans un endroit sécuritaire et composer le 9-1-1.

- Brisez le scellé en tournant la goupille légèrement, comme lorsque vous actionnez une clé de contact;
- Retirez la goupille de blocage;
- Pressez le levier d'opération;
- Dirigez le jet à la base des flammes, dans un mouvement rapide d'un côté à l'autre, à une distance d'environ 3 à 4 mètres;
- Faites recharger l'extincteur portatif après chaque utilisation.

## Sécurité incendie et prévention (suite)

### Ramonnage des cheminées

Le ramonnage permet d'obtenir une bonne combustion, il est recommandé d'effectuer le ramonnage **au minimum une fois chaque année** ou plus selon l'utilisation que vous faites de votre cheminée. Le Service de sécurité incendie vous recommande de faire appel à des spécialistes reconnus pour le ramonnage. Toutefois, il est possible d'effectuer vous-même le ramonnage, à condition de vous procurer une brosse de dimension adéquate au conduit intérieur de la cheminée.

N'oubliez pas que la bûche ramoneuse et tous les autres produits (ramonnage chimique) ne sont que des aides au ramonnage mécanique et ne constitue pas un ramonnage complet. Nous vous recommandons de faire affaire avec un ramonneur expérimenté et reconnu par l'Association des professionnels du chauffage du Québec (APC).



Saviez-vous que la municipalité peut vous prêter des tiges de ramonnage?  
Nous en avons de toutes les grandeurs!  
Vous n'avez qu'à appeler M. Luc Chamberland au : (450) 888-0853.

## La Semaine de la prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies (SPI) s'est tenue cette année du 6 au 12 octobre 2024 sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les citoyens et citoyennes à la prévention des incendies, en mettant cette année un accent particulier sur les risques électriques.

La sécurité incendie, c'est notre responsabilité à tous : chaque geste compte!

Pour en savoir plus : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie>



## Les troussees à votre rescousse

Défibrillateur

**DEA**



Nous avons 3 défibrillateurs externes automatisés (DEA) qui sont situés à l'Épicerie Mary, à l'église et dans le camion incendie.

Un auto-injecteur d'adrénaline (le plus souvent de marque EpiPen) se trouve seulement à l'unité de secours incendie.

## CONSEILS POUR LES AÎNÉS

### LA SÉCURITÉ INCENDIE, ÇA N'A PAS D'ÂGE !

#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez vos avertisseurs en appuyant sur le bouton d'essai chaque mois.
- Favorisez l'installation d'un avertisseur de fumée à lumière stroboscopique ou combiné (son et lumière) si vous êtes atteint de surdité ou de problèmes d'audition.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans à partir de la date de fabrication.

#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance dans un cendrier.
- Ne fumez jamais lorsque vous êtes au lit ou en position couchée. Le danger de vous endormir avec une cigarette allumée est élevé, surtout quand vous êtes fatigué ou lorsque vous prenez des médicaments qui vous rendent somnolent.
- Ne laissez jamais personne fumer à proximité d'un réservoir d'oxygène, qu'il soit utilisé ou entreposé (s'applique également à la cigarette électronique).

#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Ne laissez jamais une casserole ou un chaudron sans surveillance sur la cuisinière allumée.
- Utilisez une minuterie.
- Tournez les poignées des casseroles vers l'arrière de la cuisinière pour éviter des accrochages accidentels et des brûlures.
- Utilisez des mitaines de cuisine pour protéger les mains et les bras des brûlures.
- Ne déplacez jamais un poêlon ou une casserole en flamme.
- N'éteignez jamais un feu de cuisson avec de l'eau.

#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Faites-vous un plan d'évacuation pour votre résidence.
- Ayez un téléphone près de votre lit et assurez-vous qu'il soit facile d'accès.
- Laissez lunettes, appareils auditifs et clés près de votre lit.
- Assurez-vous que les portes de sortie et les escaliers soient dégagés.

## Vous êtes fait fort. Mais les virus aussi.

Faites-vous vacciner gratuitement contre la grippe et la COVID-19.

La vaccination,  
la meilleure protection



## La clé sur la porte

maison d'hébergement

<https://www.facebook.com/laclesurlaporte/>

Est-ce possible de m'accompagner ?

Les intervenantes de la maison d'hébergement font aussi de l'accompagnement :

- Au palais de justice
- Rencontre avec la protection de la jeunesse
- Au poste de police
- Dans les organismes de la région
- ...

Lors de ton appel, nous allons discuter avec toi de ton besoin d'accompagnement.



La Clé sur la Porte - 450-774-1845





MUNICIPALITÉ  
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



OFFRE  
D'EMPLOI

## SURVEILLANT(E) DE LA PATINOIRE

POSSIBILITÉ DE PARTAGER L'HORAIRE AVEC D'AUTRES PERSONNES

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS, RETRAITÉS OU AUX PERSONNES AVEC UN EMPLOI SAISONNIER

### RESPONSABILITÉS

- Surveiller les activités sur la patinoire et dans le local des patineurs situés dans l'école;
- Faire respecter les règlements;
- Maintient en ordre du local des patineurs

### EXIGENCES

- Être autonome, responsable et débrouillard
- Être disponible de 18h à 22h les jours de la semaine ainsi que la fin de semaine de 13h à 17h et 18h à 22h

### DURÉE DE L'EMPLOI

- Décembre 2024 à mars 2025 selon la température

**Si l'emploi vous intéresse, faites parvenir votre C.V. :**

par courriel :  
[direction@saintmarcelderichelieu.ca](mailto:direction@saintmarcelderichelieu.ca)

ou  
en personne au Bureau municipal  
de Saint-Marcel-de-Richelieu :  
117 rue Saint-Louis

Pour des informations : 450-794-2832

**Date limite pour le dépôt d'une candidature : 15 novembre 2024, 12h**

*Aimes-tu patiner?*

*Cherches-tu un emploi cet hiver?*

*Ce poste est parfait pour toi!*

# Calendrier 2024

## Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 code municipale du Québec

### janvier 2024 <sup>1</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### février 2024 <sup>2</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

### mars 2024 <sup>3</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### avril 2024 <sup>4</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### mai 2024 <sup>5</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### juin 2024 <sup>6</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### juillet 2024 <sup>7</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### août 2024 <sup>8</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### septembre 2024 <sup>9</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### octobre 2024 <sup>10</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### novembre 2024 <sup>11</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### décembre 2024 <sup>12</sup>

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu  
117 rue St-Louis  
Saint-Marcel-de-Richelieu  
450-794-2832

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les bacs de récupération passent graduellement du **vert** au **bleu**!

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 2024

« Ai-je bien vu ; le nouveau bac de récupération de mon voisin est bleu ? »

Pas besoin de prendre un rendez-vous chez votre optométriste pour faire ajuster vos lunettes, vous avez bien vu, les bacs de récupération feront graduellement la transition du vert au bleu.

Dans le contexte de la modernisation de la collecte sélective, les bacs abîmés remplacés ainsi que les bacs distribués aux nouvelles adresses seront dorénavant bleus, et ce partout au Québec ! D'ici là, il sera tout à fait normal de voir des bacs verts et bleus se côtoyer en bordure de rue lors des jours de collecte de matières recyclables.

Il va de soi que si vous devez remplacer votre bac de déchets, nous vous recommandons de vous en procurer un gris. Les citoyens ayant déjà des bacs bleus pour les collectes de déchets, devront clairement les identifier à cette fin pour s'assurer qu'ils soient levés.

### Pourquoi un tel changement ?

Le gouvernement a confié la gestion du cycle de vie des contenants, des emballages et des imprimés aux entreprises qui les mettent en marché afin que ceux-ci soient recyclés. Ce changement permettra, entre autres, d'éventuellement développer de meilleurs marchés pour les matières recyclables, d'uniformiser le système et de standardiser la liste des matières acceptées pour tout le Québec. Ceci devrait permettre de simplifier la compréhension des citoyens à l'égard des matières acceptées ou refusées dans le bac et d'accroître les quantités de matières recyclées au Québec.

Nonobstant cette période de transition, la Régie vous rappelle que peu importe la couleur de votre bac de récupération seuls les contenants, emballages et imprimés y sont admis. À cet effet, vous êtes invités à surveiller nos communications afin d'obtenir plus de détails sur les matières admises au bac de récupération ou à visiter le site internet de Bac impact, la nouvelle référence en collecte sélective au Québec au : [bacimpact.ca](http://bacimpact.ca) .

Source : Communications RIAM  
450 774-2350  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)

### DU NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE

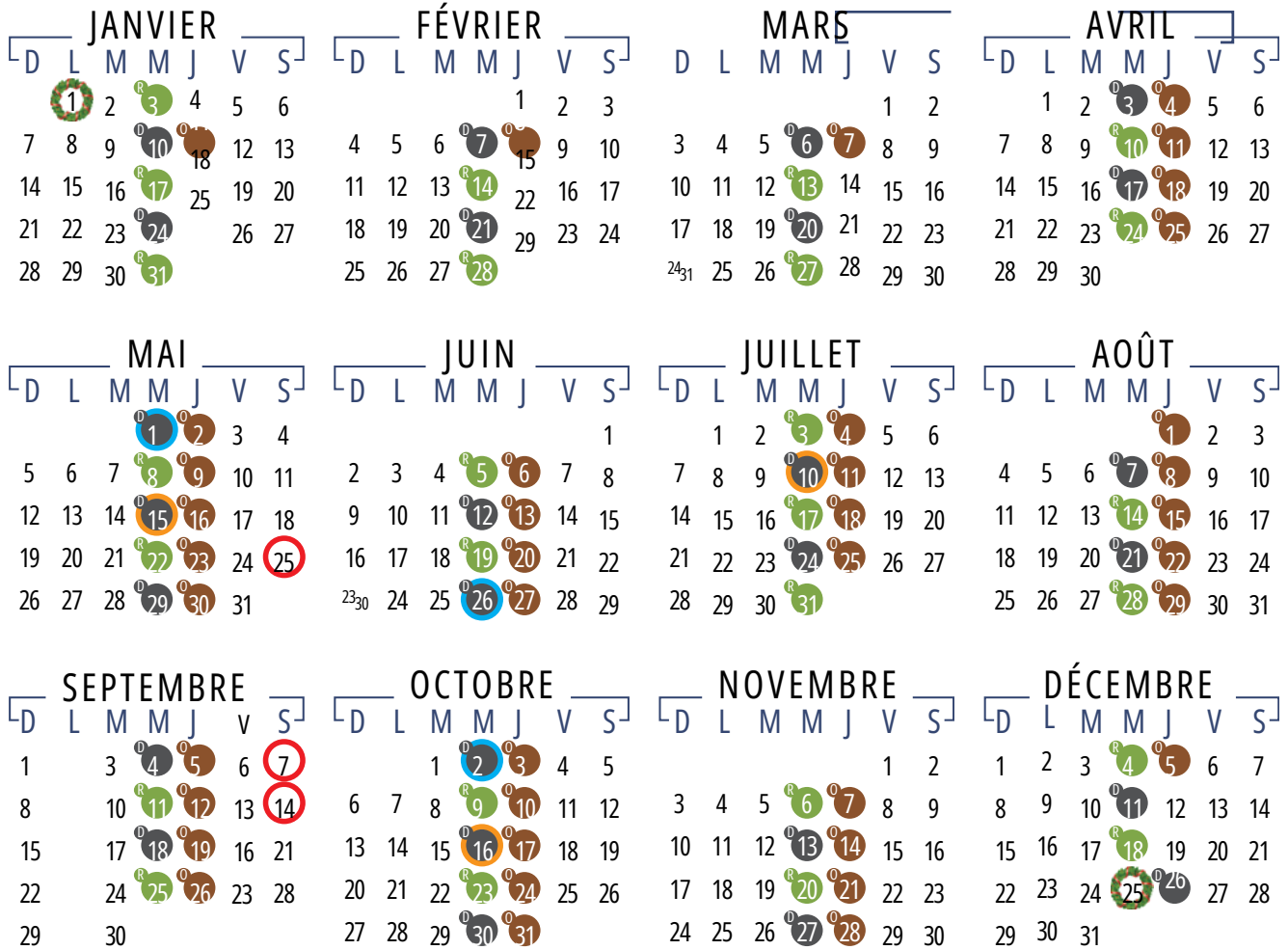
Partout au Québec,  
le bac **VERT** passe  
graduellement au **BLEU**.



BESOIN DE PLUS  
D'INFOS SUR LE BAC?  
CONSULTEZ  
BACIMPACT.CA

OU

La Régie intermunicipale  
d'Acton et des Maskoutains  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)  
450 774-2350  
Octobre - 2024



- Déchets ● Matière recyclables ● Matière organiques ● Férié
- Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)
- Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)
- Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section AUTRES SERVICES à l'endos)

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.



## MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières recyclables ou organiques fournis par la municipalité.

Consultez le site Internet de la Régie pour une liste détaillée des matières admissibles.

**ATTENTION :** Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières recyclables ou des matières organiques offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).